

DE MARNE 2020 À MARNE 2025

Point d'étape 2015



CONSTRUISONS NOTRE AVENIR ENSEMBLE

La Marne
2020



Initiié en 2008, le projet « Marne 2020 » s'organisait autour de 9 thématiques visant à renforcer les synergies entre les décideurs publics mais aussi avec les acteurs privés, en vue de consolider les atouts du territoire et d'y construire un développement concerté dans tous les domaines concernant la vie de nos concitoyens.

Politiquement, « Marne 2020 » s'appuyait sur cinq convictions :

- La première est que, si l'on veut conserver la population jeune dans le département et lui assurer un avenir professionnel, il est indispensable de pouvoir lui offrir une formation de qualité à tous les niveaux : les efforts réels des communes, du Département et de la Région pour les écoles, les collèges, et les lycées sont indéniables, il était donc indispensable de faire porter nos efforts aussi sur l'enseignement supérieur autour de l'université et des grandes écoles. C'est le pari, sinon l'ambition, qui fut le nôtre et dont les résultats sont concrets ;
- La deuxième est que, le monde d'aujourd'hui, et encore plus celui de demain, nécessitent un décloisonnement entre l'enseignement et la production. La recherche est au croisement des deux activités, il est donc prépondérant de rapprocher les trois secteurs. Tel fut le sens de la démarche qui fut faite dans le domaine de la chimie du végétal, à l'origine de la labellisation du pôle mondial de compétitivité dans le domaine des agro ressources, qui pourrait bientôt favoriser l'émergence d'une ferme d'innovation sur l'ancienne base aérienne de Reims ;
- La troisième est que les atouts du territoire n'existent véritablement que s'ils sont mis en valeur : le tourisme dans toute sa diversité - arts, histoire, nature, mémoire - n'a réellement d'intérêt que s'il devient vecteur d'emplois et de richesse. Parce que nous sommes proches de la région parisienne, grâce à l'autoroute et à la LGV-Est, nous devenons progressivement un des poumons verts de cette grande conurbation et pouvons offrir des centres privilégiés pour un public varié : la croissance des nuitées et du nombre des fréquentations des sites

dans la Marne en témoigne. Le classement des « coteaux, maisons et caves de Champagne » au patrimoine mondial de l'UNESCO devrait amplifier le phénomène ;

- La quatrième est que, dans le changement des organisations qui s'observe autour de nous, nous ne pouvons pas envisager nos propres changements. En appelant à la métropolisation de Reims, nous affichions notre volonté de constituer dans la Marne un point nodal profitable à tout le territoire. Dans le contexte de la grande région à venir, nous mesurons combien il est primordial de constituer dans notre département un ensemble cohérent capable d'entrer dans une compétition intelligente avec la métropole alsacienne ou le sillon lorrain articulé autour de Metz et Nancy ;
- La cinquième est que, naturellement c'est aussi la vie quotidienne de nos concitoyens qui doit nous mobiliser dans la réponse aux besoins qu'ils expriment de manière plus ou moins précise : la couverture des campagnes en téléphonie mobile, le développement du haut débit, l'offre de places d'accueil pour la petite enfance, les personnes handicapées ou les personnes âgées, l'organisation de moyens de transport, sont autant de sujets qui nous préoccupent, et qui justifient une bonne coordination entre les acteurs.

Évidemment, nous le savons, a fortiori sur le moyen terme, les aléas peuvent perturber le bon déroulement des programmations. Pourtant, là où la perspicacité demeure, les résultats s'affichent. Ainsi en est-il, me semble-t-il, de ce bilan d'étape 2015 du projet « Marne 2020 ».

René-Paul Savary

Sénateur de la Marne
Président du conseil départemental

UN TERRITOIRE DE PROJETS

EN 9 PROJETS DE TERRITOIRE



LE CHOIX DE
L'ACCUEIL

LA MARNE, TERRITOIRE DE CONNAISSANCES

DYNAMISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

4

LA MARNE, TERRITOIRE DE DÉCOUVERTES

DONNER UN SOUFFLE NOUVEAU AU TOURISME

9

LA MARNE, TERRITOIRE D'INITIATIVES

PARTAGER UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

11



LE CHOIX DE
L'INTELLIGENCE

LA MARNE, TERRITOIRE D'INNOVATIONS

DEVENIR LES PIONNIERS DE LA RÉVOLUTION VERTE

17

LA MARNE, TERRITOIRE D'ÉCHANGES

POSITIONNER L'AÉROPORT PARIS-VATRY
SUR LE FRET ET LE PASSAGER

19

LA MARNE, TERRITOIRE D'EFFERVESCENCE

CONFIRMER L'EXCELLENCE DU CHAMPAGNE

20



LE CHOIX DE
L'ÉQUILIBRE

LA MARNE, TERRITOIRE DE SOLIDARITÉS

RELEVER LES DÉFIS DE L'EXCELLENCE SOCIALE
ET DE L'INSERTION

21

LA MARNE, TERRITOIRE EN MOUVEMENT

RELIER LES HOMMES ET LES TERRITOIRES

24

LA MARNE, TERRITOIRE DE PARTENAIRES

ACCOMPAGNER LA MÉTROPOLISATION DE REIMS

26

DYNAMISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche contribuent à la notoriété et au dynamisme de notre territoire : attractivité pour les jeunes, vivier de compétences pour les entreprises, impact économique sur les villes et sur l'ensemble du département, par le logement, la consommation, les activités culturelles et sportives...

LE CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE

Établissement pluridisciplinaire, l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA) accueille **près de 23 000 étudiants** et emploie quelques 2 400 salariés, dont 1 300 enseignants et enseignants-chercheurs et 31 équipes de recherche. A Reims, le projet majeur de l'URCA est la réalisation de son « **Grand campus** », à savoir le regroupement de ses campus rémois sur le site de Croix-Rouge, à **proximité de la gare TGV**.

Ce projet d'ampleur est en cours d'élaboration, les premières réflexions avaient été lancées en 2004. Aujourd'hui, l'URCA affine son programme et rencontre ses partenaires, financeurs potentiels. Globalement, le coût de cette restructuration peut être estimé à 272 M€. Bien entendu, la réalisation d'investissements de cette envergure est suspendue à la possibilité de mobiliser les financements nécessaires, en premier lieu ceux de l'Etat. L'immobilier universitaire est, avant tout, une compétence de l'Etat. Les négociations menées avec l'Etat et la Région ont été traduites dans le CPER 2015-2020, signé le 28 août 2015. Le grand campus de l'URCA y est une des priorités, notamment avec l'inscription des opérations suivantes :

- construction du Pôle ingénierie,
- déconstruction de bâtiments vétustes,
- construction de la halle technologique,
- création de 2 laboratoires de recherche scientifique,
- restructuration du Pôle Santé.

Au total, le CPER prévoit un montant de 94,1 M€ pour ces opérations, dont 14,3 M€ de l'Etat, 47,9 M€ de la Région et **12,47 M€ du Département (dont 2 M€ pour le Pôle Santé)**. L'URCA (4,7 M€), l'Europe (8,8 M€) et l'agglomération rémoise (5,925 M€) sont également parties prenantes de cette opération. D'autres financements devront encore être trouvés, car les contributions indiquées dans le CPER 2015-2020 ne couvrent que 35 % des dépenses estimées pour l'ensemble du Grand Campus.

LE CAMPUS 3000 À CHÂLONS

Le renforcement de l'enseignement supérieur et de la recherche est une priorité pour l'agglomération de Châlons-en-Champagne. Dans ce domaine, **la ville peut s'appuyer sur 4 pôles de formation supérieure** implantés sur son territoire : Technologie et industrie, Social et santé, Sciences de l'éducation et de la formation, Arts du Cirque. Ces cursus sont dispensés dans plusieurs établissements de renom, notamment Arts et Métiers ParisTech, le CNAC, l'IUT, l'Institut supérieur de promotion industrielle (IPI), l'Institut de Formation des Personnels de Santé de la Croix Rouge (IFPS), sans oublier le centre de formation d'apprentis interprofessionnel et les formations type BTS dispensées dans certains lycées.

Le maintien d'une antenne de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) contribue à renforcer le pôle universitaire de Châlons-en-Champagne.

DYNAMISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour favoriser cette dynamique, l'agglomération de Châlons-en-Champagne a élaboré une stratégie « Campus 3 000 » avec pour objectif d'**accueillir 3 000 étudiants en 2020** (contre 2 000 en 2010). Cette stratégie se traduit par plusieurs initiatives récentes :

- réalisation d'une résidence CROUS de 39 chambres (en 2013),
- création d'une Maison de l'étudiant, guichet unique des services étudiants à Châlons (2011),
- édition d'un guide de l'étudiant,
- développement des animations à destination des étudiants...

En parallèle, **l'offre de formations en enseignement supérieur s'étoffe sur le pôle châlonnais :**

- créations d'un Master «Manager de production» à l'IPI et d'une Licence «Maintenance éolienne»,
- doublement du groupe Carrières sociales de l'IUT, des Masters dédiés aux Métiers de l'Éducation et de la Formation,
- Arts et Métiers ParisTech a acté l'ouverture d'une formation post bac de niveau licence,
- développement d'une antenne de recherche de l'URCA sur la thématique Société et Santé,
- soutien aux plateformes technologiques (IUT, Arts et Métiers ParisTech, lycée Oehmichen).

Dès lors, le renforcement du Pôle Enseignement supérieur à Châlons contribue à **l'équilibre des offres de formation sur le territoire de la Marne.**



L'université de Reims Champagne-Ardenne

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE « GRAND EST »

- **Région Champagne Ardenne :** Plus de 31 000 étudiants (dont URCA : 23 000 et UTT : 2 600). La Champagne-Ardenne étant au 20^{ème} rang national en effectifs de chercheurs, des marges de progression pourront se concrétiser par un rapprochement avec les universités voisines.
- **Région Lorraine :** Environ 52 000 étudiants sont inscrits à l'Université de Lorraine et près de 5 000 dans des écoles d'ingénieurs.
- **Région Alsace :** 68 000 étudiants sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur d'Alsace. Trois implantations principales : Strasbourg, Mulhouse et Colmar.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En plus de l'URCA, la Marne peut compter sur la présence d'autres établissements d'enseignement supérieur de qualité, notamment Arts et Métiers ParisTech et le Centre National des Arts du Cirque à Châlons-en-Champagne, Néoma Business School (école supérieure de commerce de Reims) et l'École Supérieure d'Art et de Design à Reims. Depuis quelques années, de nouveaux établissements d'enseignement supérieur se sont implantés, ce qui contribue à rendre la Marne encore plus attractive pour les jeunes comme pour les entreprises et offre **de nouvelles perspectives d'activités et d'emplois : CentraleSupélec, AgroParisTech et Sciences Po, à Reims.**

DYNAMISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ARRIVÉE DES GRANDES ÉCOLES

Le Département, la Région et Reims Métropole ont convenu de financer à parité l'arrivée des grandes écoles d'ingénieurs : **CentraleSupélec** (présente depuis 2010) et **AgroParisTech** (depuis 2012). Ensemble, ces équipes s'installent à l'automne 2015, dans le Centre Européen de Biotechnologie et de Bioéconomie (CEBB), bâtiment dédié aux activités d'enseignement et de recherche. Ils seront rejoints par les membres de la Chaire en Bioéconomie industrielle de Néoma Business School et par une équipe de l'URCA, spécialisée en biotechnologies. Situé à Pomacle-Bazancourt, le CEBB est **un site privilégié pour la recherche et l'enseignement de haut niveau, ainsi que pour tisser des liens avec d'autres laboratoires et avec des acteurs industriels de la Marne.**

Pour l'arrivée de ces grandes écoles et la construction d'un bâtiment d'enseignement et de recherche dédié, **le Département apporte une ressource de 11,7 M€, à parité avec la Ville de Reims et la Région.** Pour des raisons pratiques, l'intervention du Département se concentre sur CentraleSupélec.

L'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Reims (ESIREims)

est l'une des 210 écoles d'ingénieurs françaises habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur. Fondée en 1989, elle propose deux spécialités : packaging et thermique énergétique. Jusqu'en janvier 2011, elle n'enseignait que la spécialité packaging et portait le nom d'ESIEC (Ecole supérieure d'ingénieur en emballage et conditionnement).

- La spécialité packaging vise à former des ingénieurs en emballage et conditionnement destinés à devenir des chefs de projets packaging. Leur formation pluridisciplinaire leur confère une spécialité originale par rapport à d'autres formations européennes du domaine : les ingénieurs packaging-ESIEC sont des généralistes du packaging, ayant une approche globale et donc capable de proposer des solutions packaging optimisées et innovantes intégrant une démarche d'éco-conception.
- La spécialité thermique-énergétique forme des ingénieurs généralistes avec de solides compétences dans les secteurs des transferts thermiques et de l'énergétique. Les compétences techniques de l'ingénieur thermicien lui permettent d'intervenir dans la conception, la fabrication, le contrôle et l'optimisation de process industriels, notamment pour des cycles de fabrication et systèmes de production de chaleur,...

Sciences Po Paris

Autre grande école pour laquelle ces 3 mêmes collectivités ont décidé d'intervenir à parité : la prestigieuse école Sciences Po Paris. C'est à Reims qu'elle a inauguré, en 2010, son nouveau campus consacré aux relations internationales. En quelques années, ce campus a gagné en notoriété et figure désormais comme **l'un des plus attractifs de Sciences Po, après celui de Paris.** Les étudiants sélectionnés viennent du monde entier, notamment des Etats-Unis, d'Afrique et des différents pays européens. Sur le campus rémois de Sciences Po Paris, les effectifs ne font que croître : la première promotion comptait 82 étudiants ; à la rentrée universitaire 2015, le campus rémois accueille 616 étudiants (dont 350 en 1^{ère} année).



DYNAMISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Depuis la rentrée de septembre 2015, Sciences Po a installé son programme Europe-Afrique à Reims. Ce cursus, créé en 2011, était jusque-là dispensé sur le Campus parisien. Désormais, tous les étudiants de ce programme (nouveaux admis et deuxième année) suivront leurs études à Reims. Chaque année, ils sont une soixantaine d'étudiants bilingues français-anglais à suivre ce cursus.

La Ville de Reims, la Région et le Département concourent à parité au financement de la réhabilitation de l'ancien Collège des Jésuites, site du campus de Sciences Po. Globalement, ces travaux ont été évalués à 73,68 M€ TTC, soit un peu plus de 24,5 M€ pour chaque collectivité. La participation financière du Département s'échelonne depuis 2011, date du début des travaux, et devrait se terminer en 2021.

Néoma Business School

En 2013, Reims Management School (RMS) et Rouen Business School ont procédé à la fusion de ces deux écoles de commerce en une seule et même entité : Néoma Business School. Désormais, celle-ci affiche une double ambition : être classée parmi les meilleures écoles européennes et être reconnue comme le partenaire privilégié des entreprises. S'inscrivant dans la dynamique du Pôle IAR et en lien

avec CentraleSupélec et AgroParisTech, Néoma a décidé de créer une chaire en bioéconomie industrielle. Cette chaire aborde toutes les questions liées au marketing des agro-ressources, aux évolutions de ce marché, aux stratégies économiques, financières et sociales liées au **développement de la chimie verte**.

Arts et Métiers ParisTech

Créé en 1806, le campus de Châlons-en-Champagne est le plus ancien des 8 campus qui composent l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers. Il est **fortement ancré dans le tissu socio-économique de la ville** et, au-delà, dans l'ensemble du département.

Aujourd'hui, Arts et Métiers ParisTech poursuit son développement à Châlons-en-Champagne avec trois projets d'envergure, inscrits dans le CRSD :

- la création d'une plateforme technologique de fabrication et le renouvellement d'une partie de l'outil de formation industrielle,
- la création d'un espace multifonctionnel dédié aux sciences de l'ingénieur et à la technologie qui sera ouvert à tous les étudiants châlonnais et aux porteurs de projets,
- la création d'une plateforme polyvalente de R&D à l'échelle industrielle en fonderie sous pression.



Sciences Po Reims

DYNAMISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Avec ces initiatives nouvelles, **Arts et Métiers ParisTech** entend **renforcer son centre châlonnais**, à la fois au sein du réseau Arts et Métiers et comme centre d'excellence en matière de formation et de recherche industrielle à Châlons-en-Champagne.

Le Centre National des Arts du Cirque

Le CNAC a connu au cours des dernières années un développement majeur avec la rénovation du cirque historique qui l'abrite depuis sa création et l'extension de ses équipements sur le site de « La Marnaise » une ancienne friche agricole située à proximité. **Le CNAC se voit ainsi doté d'un outil exceptionnel** qui conforte sa place de centre national consacré aux arts du cirque avec ses différentes missions : la formation supérieure, une cellule d'insertion professionnelle, la formation tout au long de la vie, un centre de documentation et de recherche.

Le CNAC et l'Institut international de la Marionnette ont créé chacun un pôle de recherche en école d'art nourri par l'activité de formation des deux structures et la mise en commun de leur spécificité.

Par ailleurs, le principe de la création d'un pôle national des arts du cirque sur Châlons en Champagne a été acté : il s'agit de **créer un établissement de référence pour les arts du cirque** contribuant, de par son expertise et la capacité à développer des réseaux, à la structuration et au rayonnement des arts du cirque, ainsi qu'au renouvellement des formes et des esthétiques. Châlons serait au cœur de ce dispositif du fait de la présence du CNAC et de l'association Furies sur son territoire. La structure qui serait créée - et qui est actuellement en préfiguration - devrait permettre d'insuffler une dynamique territoriale afin d'organiser et de **développer la filière circassienne sur l'ensemble du territoire champardennais** et celui de la prochaine grande région.

LES LOGEMENTS ÉTUDIANTS

• à Châlons

- Résidence des Arts et Métiers ParisTech : 258 lits
- Résidence CROUS : 39 chambres

• à Reims

- 8 résidences gérées par le CROUS : 2 320 chambres



Arts et Métiers ParisTech

DONNER UN SOUFFLE NOUVEAU AU TOURISME

Avec 7000 emplois, 550 millions d'euros de chiffre d'affaires par an, une augmentation de 8 % des nuitées hôtelières au cours des huit dernières années (contre 3% en France et 5 % en Champagne Ardenne), le tourisme demeure pour notre territoire un atout majeur. Ce sont plus de 2000 entreprises touristiques qui sont recensées dans notre département.

La place du tourisme de mémoire doit être soulignée et inscrite dans la perspective des commémorations de la Grande guerre. Le centenaire donne l'occasion de découvrir et de faire connaître **un patrimoine mémoriel rare**. C'est ainsi qu'entre 2013 et 2014, les sites touristiques ont connu une augmentation moyenne de 30 % de leur fréquentation. Pour les sites majeurs du département, l'évolution des visiteurs a été la suivante (source Agence de développement touristique de la Marne) :

- Main de Massiges : de 4300 à 13 500
- Navarin : de 2006 à 3310
- Mémorial de Dormans : de 16 600 à 19 050
- Fort de la Pompelle : de 14 011 à 28 837
- Marne 14-18 (Suippes) : de 6117 à 12 948

Le CRT a estimé à 800 000 € les retombées économiques du tourisme de mémoire pour la Marne.

Par ailleurs, le site Internet « Lamarne14-18.com » a reçu 55 000 visiteurs uniques en 2014 (+80%).

Le lac du Der-Chantecoq participe à l'attrait touristique de notre département. La station nautique de Giffaumont-Champaubert attire de nombreux visiteurs pour le week-end ou pour une semaine,

durant la saison estivale et la période de migration des oiseaux, du fait de son environnement de qualité exceptionnelle. **Le nombre de visiteurs est actuellement estimé à plus d'un million par an** (chiffre en progression constante avec un objectif de 1,5 million de visiteurs), permettant de classer le site touristique en 2^{ème} position après la Cathédrale de Reims. Les travaux publics de la ZACII Rougemer, financés par le département à travers le Syndicat du Der, ont permis de concentrer l'ensemble des activités commerciales et de service, y compris le casino, sur un espace dédié, autour du mail qui existait jusqu'alors et d'améliorer ainsi l'accueil de la clientèle.

L'implantation d'un casino ouvert en décembre 2014 contribue au développement de la fréquentation de la station nautique avec plus de 300 000 personnes attendues la première année de fonctionnement. Il est à noter que pour 1 € public engagé, ce sont 3 € qui sont investis dans le secteur privé.

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims est considéré comme un territoire privilégié, une « zone verte » à protéger. Les actions qui ont été déclinées dans le cadre du contrat de parc visent à faire de la mise en valeur du paysage un enjeu fédérateur, affirmer la vocation d'exemplarité



DONNER UN SOUFFLE NOUVEAU AU TOURISME

environnementale du Parc, renforcer l'offre de services pour un développement économique et social équilibré et dynamiser les partenariats et la communication. L'innovation en matière d'attractivité touristique constitue l'un des atouts du parc car l'innovation dans ce domaine doit ouvrir de nouveaux marchés, en ciblant des clientèles attirées par la découverte de l'environnement et de la nature, autrement.

Le programme de véloroutes et voies vertes (VVV)

se poursuit à la plus grande satisfaction des usagers, les objectifs étant de favoriser la découverte du patrimoine et du paysage marnais, d'améliorer la qualité de la vie, de renforcer l'économie touristique locale et de développer la pratique du vélo en améliorant la sécurité des usagers.

La première tranche de 25 km entre Condé-sur-Marne et Damery a été inaugurée le 13 juin 2015.

Les travaux vont se poursuivre jusque Dormans terminant ainsi la première tranche de 43 km. Le projet autour du canal de la Haute Seine est en cours d'étude et les travaux seront lancés en 2017. Le département s'est engagé dans un schéma départemental des VVV qui se compose de **810 km d'itinéraires cyclables** et qui intègre les schémas national et régional.

La complémentarité de ces offres et le développement des activités permettent incontestablement d'accroître la dynamique touristique de la Marne ; le classement récent des «coteaux, caves et maisons de Champagne» au **patrimoine mondial de l'UNESCO** devrait y contribuer activement.



Le spectacle
Métamorph'eu'ses à
Châlons-en-Champagne



La véloroute de
la Vallée de la Marne

PARTAGER UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

Pour participer au développement économique de tous ses territoires, le département de la Marne investit dans la promotion de ses atouts tels la viticulture, les agro-ressources, le numérique, les parcs d'activités et la plateforme de Vatry.

ANALYSE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE 2008-2015

L'agriculture est l'une des richesses de la Marne :

- la viticulture : le vignoble de champagne constitue une force constante et en croissance, avec **300 millions de bouteilles de champagne commercialisées chaque année** pour un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'€ (dont 2,3 milliards d'€ à l'export).
- une agriculture de grandes cultures (céréales, betteraves, luzerne, pavot, pommes de terre,...). **Le département est le 1^{er} producteur national de céréales et de luzerne déshydratée**, avec respectivement 2,3 millions de tonnes et 425 000 tonnes récoltées, et le 2^{ème} département producteur de colza, de betteraves industrielles, de pavot médicinal, de pommes de terre de féculs et de pois protéagineux. **La Marne compte également la 1^{ère} coopérative céréalière d'Europe**, Vivescia, qui emploie 670 personnes dans le département.

Ces filières de prédilection auront, à n'en pas douter, **un intérêt fort pour la nouvelle région.**

Notre territoire dispose, de plus, d'un véritable potentiel en matière de développement de filières de construction et de rénovation du bâtiment, performantes d'un point de vue environnemental. On notera en particulier le potentiel lié à l'utilisation de matériaux agro-sourcés dont le département est grand producteur (le bois, le chanvre) et l'existence de centres d'expertise dans le domaine (Pôle IAR, Materialia).

Son industrie est diversifiée : la Marne accueille, dans beaucoup de domaines industriels, des unités de fabrication :

- Forbo : société leader de revêtement de sol. A Reims il emploie 380 salariés et réalise un chiffre d'affaire de 168 M€,
- Axon'Cable : 700 salariés à Montmirail,
- Albéa : spécialiste de l'emballage. 550 salariés à Sainte-Ménéhould,
- TI Automotive : 450 salariés à Châlons-en-Champagne,
- Cristal Union : 800 salariés à Bazancourt, Reims et Sillery.

Témoignage de la diversité du tissu économique, les principaux employeurs dans la Marne sont présents dans des secteurs variés : Moët Hennesy, Cristal Union, Axon'Cable, Vivescia, Valéo, TI Automotive,...

VARIATION DE L'EMPLOI (SALARIÉ ET AUTO-ENTREPRENEUR)

Premier département de Champagne-Ardenne en nombre d'emplois (269 433 sur 613 794 en Champagne Ardenne soit 44%), la Marne l'est aussi en termes de tertiarisation de son économie et de diversification de son tissu industriel. Ces deux caractéristiques participent à la meilleure tenue du marché du travail dans le département ces dix dernières années. Le taux de chômage (10% au 1er trimestre 2015) est inférieur à la moyenne régionale (11%) mais identique à celui de la France métropolitaine.

PARTAGER UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

Le nombre d'auto entrepreneurs, statut juridique mis en place le 1er janvier 2009 pour les entrepreneurs individuels qui relèvent du régime fiscal de la micro-entreprise, n'a cessé d'augmenter et désormais la moitié des créations d'entreprises se fait en utilisant ce régime. Aujourd'hui, **la Marne compte le plus grand nombre d'auto-entrepreneurs de la Région Champagne-Ardenne** (6 536 sur 15 521, soit 42%). Parmi les secteurs les plus dynamiques figurent le bâtiment, les transports, la santé, les activités sportives, et le nettoyage.

ÉVOLUTION DES ZONES ARTISANALES ET DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Concentrant une grande part des emplois et contribuant à dynamiser la vie économique locale, les zones d'activités bénéficient de toute l'attention des collectivités locales pour privilégier un développement équilibré des territoires.

Le Département de la Marne est ainsi fortement investi sur des projets majeurs comme **la plateforme logistique Paris-Vatry ou l'Institut Européen de la Bioraffinerie (pôle agro-ressources)**. Mais derrière ces deux projets emblématiques, il convient d'offrir à tous les acteurs économiques, un environnement attractif afin de maintenir et renforcer l'implantation d'entreprises. En effet, si les collectivités publiques n'ont pas le pouvoir de décider de l'implantation d'une activité économique, l'attention qu'elles portent à créer les meilleures conditions possibles pour que cela puisse se réaliser est importante. Les communautés

de communes comme les aménageurs privés tentent ainsi de maîtriser au mieux le foncier, planifier les investissements nécessaires à court, moyen et long terme pour stimuler l'activité économique d'un territoire. C'est à ce titre que le Département a récemment soutenu la création et l'aménagement de zones d'activités sur les communes de Loisy-sur-Marne, Mourmelon-le-Grand, Vitry-le-François, Avenay Val d'Or et Courtisols. Au total depuis la mise en place du programme « Marne 2020 » en 2008, **3,5 M€ ont été affectés par le Département aux zones d'activités**. Aux côtés de la CCI de Reims et d'Épernay qui a engagé l'aménagement du parc d'activités Sohettes Val des Bois, le Département a décidé d'apporter une participation financière à la construction d'un réseau très haut débit destiné à desservir le secteur pour un développement optimal des entreprises. Et de manière plus générale, dans la perspective de maintenir l'attractivité de notre territoire, le Département a adopté le schéma directeur territorial d'aménagement numérique dont le SIEM assure la maîtrise d'ouvrage en concertation avec les communautés de communes.

Les pépinières d'entreprises proposent un accueil approprié aux créateurs d'entreprises. **Pendant 24 mois, les loyers sont progressifs** et les occupants bénéficient des conseils de l'équipe gestionnaire, de services partagés, de réunions d'informations mais aussi de la proximité d'autres entreprises avec lesquelles ils peuvent échanger et confronter leur expérience. Pour les micro-entreprises, le coworking permet également de mutualiser les espaces de travail et facilite les échanges d'expériences.



Le site de Pomacle-Bazancourt

PARTAGER UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

LE MAINTIEN DES SERVICES MÉDICAUX EN MILIEU RURAL

En milieu rural, la déprise médicale pénalise la population et compromet le développement et l'attractivité du territoire. Certaines zones sont déjà déficitaires en offre de soins et cette tendance risque encore de s'aggraver. Dans ce contexte, habitants et élus se mobilisent pour trouver des solutions et des alternatives innovantes.

Ainsi, **le Département soutient la création des maisons de santé en milieu rural**, à Esternay, Fère-Champenoise, Vanault les Dames, Dormans, Suippes, Montmirail, Pogy et Pleurs.

Face à ces enjeux, **la domo-médecine est l'une des réponses privilégiées**. La Marne est à la pointe dans ce domaine : des industriels, des chercheurs et des professionnels de la santé travaillent ensemble pour mettre au point une gamme complète de solutions numériques appliquées au domaine de la santé. L'Agence Régionale de Santé (ARS) soutient ce projet et l'a inscrit dans le cadre de sa feuille de route 2012-2016 qui a pour ambition d'anticiper les évolutions relatives à l'organisation de l'offre de santé (prévention, soins ambulatoires et hospitaliers, accompagnement médico-social).

Nous le savons **la télémédecine sera un levier de progrès dans l'organisation des soins**, dans un contexte de diminution prévisible de la ressource médicale et en soutien des initiatives portées sur le territoire de la région, il est donc important d'en accompagner la mise en œuvre.

CONTRACTUALISATION DES TERRITOIRES

Cette contractualisation s'organise autour du nouveau contrat de plan Etat-Région et des contrats de redynamisation des sites de défense de Châlons et de Reims.

LE CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION (CPER)

Après une période de concertation débutée en 2012, le CPER Champagne Ardenne 2015-2020 a été signé le 28 août dernier par l'Etat et la Région Champagne Ardenne.

Ce document est un outil prospectif identifiant les investissements structurants à réaliser à l'échelle régionale, pour les années à venir. Il coordonne les politiques menées par l'Etat et le Conseil Régional, en cohérence avec l'ensemble des acteurs régionaux (départements, agglomérations, chambres consulaires, agences de développement, fédérations professionnelles...).

Il comprend quatre axes stratégiques :

- mener une action forte de dynamisation des territoires,
- veiller à la cohésion régionale et à l'équilibre entre les territoires,
- renforcer la contribution du territoire à la création de richesses,
- renforcer l'attractivité régionale par une politique structurante d'aménagement durable du territoire.



Le pôle santé à Montmirail

PARTAGER UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

Le CPER se compose de sept volets thématiques :

- mobilité durable,
- enseignement, recherche et innovation,
- transition énergétique,
- numérique,
- filières d'avenir et usines du futur,
- emploi,
- volet territorial.

Au global, sur la période 2015-2020, il prévoit de mobiliser 924 millions d'euros dont 615 millions provenant de l'Etat et de la Région Champagne Ardenne. Certains projets sont également soutenus par les collectivités territoriales. **Le Département de la Marne prévoit d'apporter son soutien à certaines opérations relevant du volet mobilité, du volet enseignement, recherche, innovation, ainsi que du volet numérique.**

LES CONTRATS DE REDYNAMISATION DE SITE DE DÉFENSE (CRSD)

• à Châlons

Le 30 juin 2015, le 1er Régiment d'artillerie de marine (RAMa), l'état-major de la 1ère Brigade mécanisée (BM) et sa compagnie de commandement et des transmissions, basés à Châlons-en-Champagne, ont été officiellement dissous. 1003 emplois civils et militaires ont ainsi été supprimés.

Pour compenser les conséquences de cette décision, l'Etat, la Ville et la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne, la Région Champagne Ardenne et le Département, ainsi que les partenaires économiques ont signé le 28 août dernier, un contrat de redynamisation de site de la défense (CRSD).

Compte tenu de la situation particulière que connaît actuellement Châlons-en-Champagne, notamment la mise en œuvre de la réforme territoriale, les partenaires ont également souhaité signer un second contrat dénommé « contrat d'accompagnement à la redynamisation de Châlons-en-Champagne » afin d'apporter des dotations complémentaires. Les objectifs sont **d'encourager l'implantation d'activités nouvelles** et la création d'emplois pérennes autour des quatre axes suivants :

- accompagner la redynamisation globale du centre-ville,
- développer le tissu économique local par une politique de soutien des pouvoirs publics favorable à l'investissement des entrepreneurs et à la transformation des opportunités économiques,
- structurer les filières de croissance,
- promouvoir l'ambition internationale de l'agglomération.

Au global, pour encourager des initiatives diverses, existantes ou innovantes, le CRSD et son contrat d'accompagnement identifient un peu plus de 140 M€ de projets et près de 68,5 M€ de contributions publiques (dont 30 M€ provenant de l'Etat).

Le Département a décidé d'apporter son soutien à hauteur de 5,87M€.

• à Reims

Au moment où l'on s'interroge sur l'articulation des établissements publics de coopération intercommunale entre eux, sur l'identification des bassins de vie, et sur l'avenir des Départements et des Régions, il est évident que l'orientation que nous avons formulée il y a 7 ans pour un **renforcement du pôle de Reims** trouve toute sa justification.

PARTAGER UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

Au-delà du développement des secteurs clés comme l'enseignement supérieur, les entreprises d'excellence, le développement de l'offre culturelle et de loisirs, dans les précédentes parties de ce rapport, l'aménagement du Nord-Est Rémois via le syndicat mixte du Nord-Rémois est l'axe majeur d'une métropolisation de l'agglomération rémoise, garante de la pérennité d'un territoire institutionnel Champenois.

La voie est ouverte pour que cet aménagement s'organise autour, d'une part, de la reconversion de la base aérienne 112 et, d'autre part, de la poursuite du développement du pôle IAR, l'un et l'autre devant s'articuler. La signature, en juillet 2013, du **contrat de redynamisation de site de défense (CSRD)** entre l'Etat, le syndicat mixte du Nord-Rémois, Reims métropole et la Chambre d'agriculture est venu conforter cette stratégie en actant les 3 axes suivants :

- développer et conforter l'attractivité et le dynamisme économique du territoire du Nord-Rémois en favorisant la diversification et l'ancrage d'activité existante,
- faire émerger de nouveaux contours de développement entre Reims Métropole, le pôle IAR et l'ex BA112,
- transformer l'ex BA112 en pôle éco industriel / pôle éco tertiaire.

Il se dégage dès à présent un projet innovant entièrement sur Bétheny : Le centre d'expérimentation et d'acquisition de références dite **Ferme 112**.

La Marne, riche de ses productions agricoles et viticoles, est un des premiers départements agricoles français ; elle a vu se développer des groupes agro-industriels puissants, des unités de recherche renommées, dans la perspective de valoriser au mieux les matières premières agricoles en productions alimentaires et non alimentaires ; **le site de Pomacle-Bazancourt**, situé à proximité immédiate de l'ex-base aérienne 112, au milieu d'une grande zone de production, constitue un exemple emblématique de ce développement. Mais la limitation inexorable des ressources naturelles, le défi énergétique de demain, le changement climatique et les attentes sociétales vont profondément remettre en cause les modes de productions agricoles actuels, et particulièrement en Champagne crayeuse.

La mutation à venir représente un véritable défi, avec des incidences scientifiques, technologiques et sociologiques importantes, et va nécessiter la mise au point de nouveaux modèles de production. Dans cette perspective, **les surfaces agricoles de l'ex-Base aérienne 112 constituent une belle opportunité de créer un ensemble expérimental et d'acquisition de références** s'insérant dans un réseau régional. Il est, en effet, désormais acquis que les systèmes de production à venir doivent être testés en grandeur réelle, par des exploitants agricoles et sur des parties significatives des exploitations. Or, il y a là plusieurs agriculteurs exploitant un site homogène, parties prenantes du projet, prêts à travailler avec les organismes spécialisés dans la recherche de références



PARTAGER UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

et leur diffusion auprès du monde agricole.

La proximité du pôle de Pomacle-Bazancourt capable de tester la transformation de nouvelles productions, les équipes de recherche de l'INRA du Centre de Recherche en Environnement et Agronomie de Reims, celles d'ARD et d'Agro-ParisTech basées à Pomacle **constituent d'indéniables atouts pour le développement d'un véritable centre scientifique** préparant l'agriculture de demain et par conséquent l'évolution des pôles agro-industriels de la région avec pour objectifs :

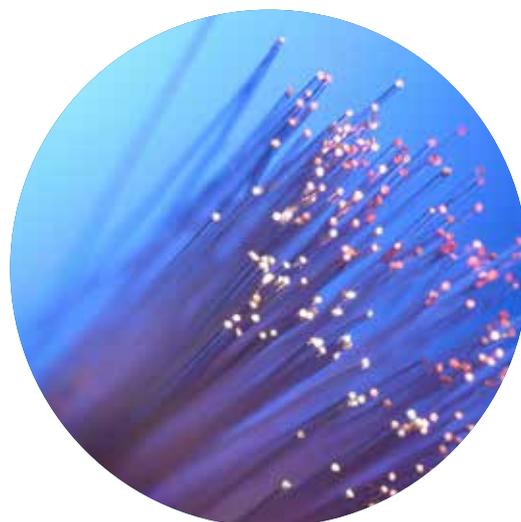
- tester les outils et les techniques qui permettront aux exploitations agricoles de produire mieux, rechercher et essayer de nouveaux modèles économiques pour les exploitations agricoles,
- faire de la plateforme un site de références attractif pour les organismes de recherche,
- en termes d'emplois, la plate-forme permettra le maintien en activité de 7 exploitations agricoles et de leurs emplois induits. Site emblématique de la recherche de références en Champagne crayeuse, elle confortera les missions d'une quarantaine d'ingénieurs et de techniciens déjà affectés par divers organismes locaux (chambre d'agriculture, coopératives...) à l'expérimentation et permettra sans doute l'émergence de nouvelles compétences. A terme, le site regroupant toutes les énergies locales et de nouveaux acteurs (machinisme agricole, méthanisation...) pourrait être générateur de plusieurs dizaines d'emplois.

D'autres projets accompagnent le projet de Ferme 112 :

- l'amélioration de la desserte ouest du pôle de compétitivité mondial Industrie-Agro-Ressources,
- la desserte en très haut débit du Nord Rémois.

Parallèlement, le schéma départemental d'aménagement numérique, adopté en 2013, prévoit l'équipement en fibre optique de tout le département. A la montée en débit progressive envisagée initialement, les territoires ont préféré un déploiement immédiat de la fibre optique. Déterminé à soutenir ce dossier essentiel à la compétitivité de la Marne et de ses entreprises, le Département a répondu présent et doublé sa participation financière.

Évidemment, la métropolisation de l'agglomération rémoise ne doit pas bénéficier uniquement à son territoire mais être bénéfique à l'ensemble du département. C'est pourquoi dès son origine, le projet « Marne 2020 » affirmait qu'il était important de veiller à la complémentarité des projets de développement de Reims, Châlons-en-Champagne et Épernay, et plus généralement l'ensemble des autres territoires, c'est à cela que s'attache, entre autre, la création du site internet « Investir et Vivre en Champagne ».



DEVENIR LES PIONNIERS DE LA RÉVOLUTION VERTE

Voilà plus de 10 ans que notre territoire a placé la chimie du végétal et les biotechnologies blanches au cœur de ses priorités. La Marne est un territoire pionnier de cette révolution industrielle verte.

LES RECHERCHES DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ

La Marne a désormais une longueur d'avance dans le domaine de la chimie du végétal et nous pouvons compter sur la présence de leaders, en particulier des acteurs clés du secteur agro-industriel et de la transformation du végétal (Cristal Union, Vivescia, Cristanol, Chamtor, Soliance, Air Liquide), le centre de recherche ARD (Centre référent d'innovation et de valorisation du végétal), les laboratoires de l'URCA, les équipes de CentraleSupélec, d'AgroParisTech. Il nous faudra maintenir cet avantage compétitif.

Aujourd'hui, le **Pôle IAR est une référence internationale** regroupant l'ensemble de la filière autour d'un même objectif : le développement de technologies et de produits substituant les matières premières d'origine pétrolière par des productions végétales agricoles, forestières et algales.

Dans la Marne, un complexe agro-industriel unique en Europe est en plein essor : l'Institut Européen de la Bioraffinerie (IEB), sur la zone de Pomacle-Bazancourt. L'objectif est de valoriser de façon optimale tous les composants des végétaux afin de proposer une large gamme de produits bio-sourcés et pouvant offrir de nouvelles fonctionnalités. Ces productions nouvelles sont destinées à alimenter de nouveaux marchés en plein développement : agro-matériaux, cosmétique, pharmacie, chimie, papeterie, biocarburant, alimentation, etc. Sur ce site unique, l'Institut Européen de la Bioraffinerie regroupe les acteurs majeurs spécialisés dans le développement de procédés de fractionnement du végétal, de la biotechnologie et de la chimie du végétal, en partant de la recherche

fondamentale (assurée par les écoles d'ingénieurs et l'URCA) jusqu'au prototype préindustriel.

La production totale de Pomacle correspond à la transformation de plus de 3 millions de t/an de biomasse (1Mt/an de blé et 2 Mt/an de betterave).

Cet environnement est particulièrement favorable à l'émergence d'entreprises « start-up » et au développement de jeunes entreprises qui trouvent là tous les éléments propices à la réalisation de leurs projets. Pour preuve, c'est dans ce périmètre que la CCI de Reims et d'Épernay réalise un parc d'activité de plusieurs centaines d'hectares, axé sur la dynamique et les valeurs de la bioraffinerie : le Parc Sohettes Val des Bois, dont la commercialisation est en cours.

Aujourd'hui, le site atteint une taille critique permettant d'optimiser les synergies de base entre les acteurs (eau, vapeur, énergie, effluents, ...), de développer des synergies de produit (flux de matières), ainsi que les synergies opérationnelles (R&D, recherche académique...). **Le site concentre près de 1000 emplois directs**, et 1800 emplois indirects.

En 2014, Soliance est entrée dans une nouvelle phase de croissance. Pour conforter son développement et gagner de nouvelles parts de marché, Soliance a choisi de s'adosser à un groupe industriel de premier plan : la société suisse Givaudan, leader mondial des arômes et des parfums. Créée en 1895, aujourd'hui implantée dans une quarantaine de pays et employant plus de 9 000 collaborateurs, Givaudan est une société d'envergure mondiale :

DEVENIR LES PIONNIERS DE LA RÉVOLUTION VERTE

Elle occupe une part de marché d'environ 25% dans le secteur de la parfumerie et des arômes et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 3,5 Mds €. Givaudan a pour ambition de faire de Soliance le socle de développement de son activité « actifs cosmétiques » et pour ce faire, elle s'est engagée notamment :

- à maintenir l'activité de Soliance sur le site de Pomacle,
- à maintenir l'ensemble des emplois de Soliance,
- à engager un partenariat de recherche avec ARD,
- à investir 11 M€ sur le site, sur une période de 5 ans pour moderniser et augmenter les capacités de production de Soliance.

LES INNOVATIONS DES GRANDES ENTREPRISES

Le dynamisme des entreprises marnaises représente un atout majeur pour le développement du territoire. Ainsi, la Marne s'honore d'accueillir **des entreprises de pointe, reconnues mondialement**, comme **Axon'câble** (référence mondiale de l'inter-connectique, conception et fabrication de solutions de câblage innovantes, applications haute technologie). Implantée à Suippes, **le Bronze Industriel** est une société leader dans la fabrication de pièces en alliage de cuivre destinées à l'aéronautique, la marine, l'automobile,... **Albéa** est reconnue au niveau mondial pour la fabrication de tubes plastiques dans le domaine de l'hygiène et de la beauté.

Ces quelques exemples de réussites attestent de l'esprit d'entreprise et de la créativité des acteurs du territoire. Ainsi, dans différents domaines, **la Marne peut avoir un rôle innovant et devenir terre d'expérimentation**,

notamment pour des initiatives qui allient nouvelles technologies, services à la personne, aménagement du territoire et solidarités. Citons à cet égard le succès de la recherche anti-microbienne portée notamment par le Bronze Industriel ; l'équipement du cœur artificiel par Axon'Cable, le procédé innovant de recyclage de l'eau utilisée dans le processus de production de verres semi-finis d'**Essilor** à Sézanne...

Autre exemple, un pilote industriel va être installé au cœur de la raffinerie de Pomacle, où la société ARD contribuera à exploiter un fermenteur d'une capacité de 500 litres (contre 42 litres actuellement) pour produire jusqu'à 10 tonnes d'isobutène par an. L'isobutène est l'une des briques élémentaires de la pétrochimie, à l'origine de nombreuses matières plastiques et de carburants et représente un marché mondial d'environ 20 milliards d'euros. A partir de l'isobutène produit à Pomacle, **Arkéma**, géant français de la chimie, va tester, en association avec deux laboratoires du CNRS, la possibilité de produire du plexiglas d'origine végétale.

Preuve de ce dynamisme, **81 brevets ont été déposés par des entreprises implantées dans la Marne en 2014** (sur 144 dans l'ensemble de la Champagne-Ardenne). Outre leurs propres équipes de recherche, les acteurs économiques de la Marne peuvent s'appuyer sur une quinzaine de centres de recherche présents dans le département, couvrant un large éventail de compétences (ARD, CNRS, INSERM, ENSAM, Institut Godinot, CETIM,...). La présence de 2 Pôles de compétitivité, IAR et Materialia, est un gage supplémentaire du fort potentiel d'innovation dans la Marne.



POSITIONNER L'AÉROPORT PARIS-VATRY SUR LE FRET ET LE PASSAGER

Le pari de croissance de l'activité fret que nous avons pris en 1998, lors de la signature du contrat de délégation de service public entre le Département et la Société Europort Vatry Expansion (SEVE), s'est vérifié jusqu'en 2008, puisque l'équilibre économique de cette délégation, avec 41 200 tonnes traitées sur l'aéroport, était réalisé.

Cependant, la crise économique qui à partir de 2009 a ébranlé les échanges mondiaux a stoppé le développement de notre infrastructure.

Pire que cela, l'activité de fret a fortement chuté à moins de 8000 tonnes dès 2010.

Depuis, il nous a fallu modifier la stratégie d'action de Paris-Vatry et diversifier les activités.

Aujourd'hui, le contexte reste toujours difficile. Pourtant, il apparaît néanmoins que « Paris-Vatry » conserve ses atouts initiaux : si les contraintes environnementales et les contraintes financières

seront assurément des handicaps pour des aéroports existants ou envisagés, « Paris-Vatry » peut être en effet l'équipement reconnu pour ses qualités, ce qui lui permettrait, enfin, de trouver le succès attendu. D'ores et déjà notre choix de positionner Paris-Vatry sur le passager paraît comme judicieux puisque **entre 2011 et 2014, le nombre de passagers ayant utilisé l'aéroport a pratiquement doublé** en passant de 51 573 passagers à 101 727 en 2013 et 97 123 en 2014. Plus que jamais, nous sommes donc convaincus que cet équipement structurant pour notre région doit s'appuyer sur l'indispensable mobilisation de tous les acteurs institutionnels et économiques d'un large périmètre et sur la forte détermination du gestionnaire à gagner le **pari ambitieux engagé il y a plus de vingt ans**. Dans cet esprit, il nous faudra réfléchir à un nouveau mode de gouvernance associant à la fois les développeurs économiques et les collectivités territoriales, réunies le plus largement possible, afin que cet aéroport soit durablement un facteur d'activité, au même titre que la LGV Est ou le nœud autoroutier A4/A26.



Paris-Vatry : l'aérogare passagers

CONFIRMER L'EXCELLENCE DU CHAMPAGNE

Début juillet 2015, les 21 représentants des Etats-parties à la Convention du patrimoine mondial de l'Unesco ont voté à l'unanimité l'**inscription des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne »** sur la liste du patrimoine mondial dans la catégorie des « paysages culturels évolutifs vivants ».

Les membres du comité ont ainsi reconnu la Valeur Universelle Exceptionnelle et ont jugé que les conditions de protection et de gestion du bien proposé à inscription étaient remplies.

Ce dossier porté par l'Association des Paysages de Champagne pendant 8 ans a été soutenu par le Département depuis l'origine.

Quelques chiffres peuvent montrer l'impact du **vignoble champenois** (chiffres CIVC 2014) :

5 départements concernés, 33 705 ha pour l'AOC Champagne, 280 000 parcelles de vigne, 15 800 vigneron, 140 coopératives, 300 maisons de champagne et 337 millions de bouteille (récolte 2014).

Le lancement à Epernay du **pôle national d'excellence dédié à l'œnotourisme** a consacré également le champagne comme un pilier majeur dans ce domaine. Ce pôle d'excellence devrait permettre de fédérer les différents acteurs de la filière, vigneron ou négociants,

opérateurs touristiques ou hôteliers pour « mieux faire connaître à l'international comme en France ce secteur et en développer les offres ».

Par ailleurs, l'obtention d'un **contrat destination la Champagne** est un vecteur supplémentaire pour le développement de l'économie touristique champenoise. Il s'agit de renforcer la reconnaissance nationale de la destination Champagne et son statut d'excellence au niveau national. Ce contrat permettra de renforcer la compétitivité et l'attractivité œnotouristique de l'appellation mondialement connue en soutenant une offre diversifiée qui fera rayonner les paysages, le patrimoine et la qualité d'accueil du territoire.

De même, la **labellisation « Vignobles & Découvertes »**, unique label œnotouristique à l'échelle nationale, dont bénéficient 460 prestations est un gage de qualité pour les clients. Cette labellisation s'inscrit dans la logique de la création d'un itinéraire de la Route touristique du Champagne en 2011 et témoigne de la forte implication et de la collaboration entre tous les acteurs locaux concernés (notamment l'Agence de développement touristique de la Marne).



RELEVER LES DÉFIS DE L'EXCELLENCE SOCIALE ET DE L'INSERTION

Au cœur de ses compétences obligatoires, la politique sociale du Conseil départemental est conduite avec détermination et responsabilité : elle est appréhendée comme un élément d'intégration pour tous et d'équilibre pour la population. Diversification et adaptation des offres de services pour les personnes handicapées ou les personnes âgées, tels sont les maîtres-mots des politiques départementales dans ces domaines.

LES PERSONNES HANDICAPÉES

Ces orientations se sont illustrées dans le domaine du handicap par la création d'une maison d'accueil en milieu rural pour personnes handicapées âgées (MARPHA) à Sompuis, pôle d'excellence rurale, d'un établissement pour adultes handicapés de la Communauté de l'Arche à Reims, du foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes à Cormontreuil, d'un foyer de vie avec partie médicalisée (de 19 à 36 places), à Sainte-Menehould, du foyer d'accueil médicalisé pour personnes handicapées psychiques à Dormans (40 places) et par l'adoption du schéma d'accessibilité des transports interurbains.

De 1 303 places offertes en 2008, nous proposons 1 645 places depuis 2014. Cependant nous savons que des besoins ne sont pas satisfaits, et qu'il conviendra de poursuivre les objectifs que nous nous sommes fixés. C'est dans le cadre du lancement du nouveau schéma pour personnes handicapées que nous établirons le diagnostic et recenserons les besoins.



LES PERSONNES ÂGÉES

Dans le domaine de l'hébergement des personnes âgées, afin d'offrir des conditions d'accueil adaptées à la situation de santé de chacun, le Département a favorisé la création d'unités pour personnes désorientées au sein des maisons de retraite (Avize, Châlons, ou Reims) ou d'accueils de jour (Saint-Germain-la-Ville), la création d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Loisy-sur-Marne et spécialisé Alzheimer à Reims, de MARPA (Pargny) et la réhabilitation d'établissements existants (EHPAD Sarraill à Châlons-en-Champagne, ou EHPAD de Bourgogne).

Avec 7 500 lits installés, nous disposons d'un équipement très largement supérieur à la moyenne nationale (106,9 lits pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans contre 99,6 en France).

Dans le domaine du **maintien à domicile**, l'action s'oriente essentiellement sur **la possibilité pour tous d'avoir un logement adapté** par le biais de diagnostics permettant de conseiller sur les travaux nécessaires, la création d'un label artisan afin d'accompagner les familles dans leurs travaux et par une meilleure connaissance de l'offre de logements adaptés grâce au du site internet « ADALOGIS 51 ».

RELEVER LES DÉFIS DE L'EXCELLENCE SOCIALE ET DE L'INSERTION

Par ailleurs, en lien avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, un programme de recherche-action a été initié afin d'étudier l'apport de la domotique dans le soutien à la vie à domicile des personnes en perte d'autonomie, quel que soit leur âge.

Témoignage de l'implication des communes et des associations à cette politique gérontologique, il est à signaler que l'offre de services a été complétée par la création des 3 derniers comités locaux d'information et de coordination (CLIC) et l'extension de territoires d'intervention de certains. **Le département de la Marne dispose dorénavant de 10 CLIC qui couvrent intégralement le territoire.**

Là encore, le lancement prochainement d'un nouveau schéma gérontologique nous permettra de décliner de nouvelles orientations propres à favoriser le bien-être des personnes âgées dans toutes les étapes de la vie.

L'INSERTION

Le choix de l'équilibre, c'est aussi la volonté d'une insertion sociale la plus complète possible pour tous.

C'est pourquoi le Département soutient les programmes de rénovation mis en œuvre dans les 4 plus grandes villes du département, développe les chantiers d'insertion, dynamise son plan départemental d'insertion pour les personnes bénéficiaires du RSA afin d'**accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi.**

Sont à mettre en avant notamment la création de trois chantiers originaux, le chantier d'insertion viticole, le chantier d'insertion « Au fil de l'eau », le chantier d'insertion « Garage », 25ème chantier, qui couvrira le large spectre de la mobilité, tout en augmentant l'offre de postes ACI sur le territoire rémois.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) constituent en effet la principale réponse aux besoins de la population. Ils permettent à des bénéficiaires du RSA sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Ils mettent en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement qui trouvent plus facilement écho auprès de personnes ayant atteint un seuil assez proche de l'employabilité.

C'est en 2013 qu'a été signé le nouveau Pacte territorial partenarial d'insertion (PTI) entre l'Etat, le Conseil général, le Conseil régional, l'Union départementale des CCAS, Pôle Emploi, la CAF et la MSA. Il a été complété par l'adoption par notre assemblée, du programme départemental d'insertion (PDI) pour la période 2013-2015.

Enfin, **le Département s'est engagé résolument dans la gestion du Fonds Social Européen (FSE)** en qualité d'organisme intermédiaire en substitution de l'Etat et répartit ainsi directement la dotation du FSE auprès des organismes locaux en charge de l'insertion.



Un chantier d'insertion à Reims Clairmarais

RELEVER LES DÉFIS DE L'EXCELLENCE SOCIALE ET DE L'INSERTION

L'ENFANCE ET LA FAMILLE

S'agissant du domaine de l'enfance, l'objectif fixé depuis plusieurs années consiste à **diversifier les réponses d'accueil des enfants confiés à la protection de l'enfance**, afin de privilégier, autant qu'il est possible, le maintien au domicile familial. Ainsi par redéploiement de 10 places d'internat filles de la Pépinière à Sainte-Menéhould, ont été créées 18 places de « placement à domicile » à Sézanne, secteur sous-doté pour ce type de dispositif, ainsi que 5 places d'accueil de jour à Sainte-Menéhould. De même, ce sont 10 places supplémentaires d'accompagnement éducatif renforcé qui ont été créées à Reims, en alternative au placement.

Toutefois, lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, nous avons eu à cœur de **créer des structures innovantes**, telles que les maisons éducatives pour séjour d'accueil de transition (MESAT de Sacy et de Bétheny), qui permettent d'**apporter une réponse individualisée à des parcours d'enfants complexes**.

Enfin, pour répondre aux besoins d'**insertion de jeunes en grandes difficultés**, des chantiers éducatifs ont été créés sur Châlons et Reims, dans l'objectif de **lutter contre leur marginalisation**. Ces chantiers consistent à mobiliser des jeunes sur des activités d'insertion professionnelle (bâtiment, nettoyage, environnement participation à des manifestations culturelles...) qui leur permettent à la fois de stabiliser leur situation sociale et d'hébergement, et de commencer un parcours préprofessionnel.

Par ailleurs, dans le domaine plus large du social et de la famille, le souci de coordination entre les acteurs nous a permis – formule totalement originale en France – de **couvrir 60 % de notre population par 8 contrats territoriaux de développement social**.

Dans le domaine de la petite enfance, le choix de l'équilibre se concrétise en permettant à chaque parent de **choisir son mode de garde pour ses enfants**. C'est ainsi que le Département soutient les initiatives de création de crèches, de micro-crèches, multi-accueil et haltes garderies (+ 27 structures depuis 2011). Avec 3 959 places d'accueil collectif réparties sur 162 structures, **nous disposons dans la Marne du ratio places / nombre d'enfants de moins de 3 ans le plus élevé de France**.

La volonté de **favoriser une meilleure connaissance de l'offre de garde** pour les assistantes maternelles a également été concrétisée par la création du site internet « Assistante maternelle marne.fr ». Enfin, **la prise en charge des enfants handicapés** en dehors des heures scolaires peut s'avérer problématique et relève d'un personnel spécialisé. C'est pourquoi le Département apporte son soutien à l'association « Cap intégration » qui offre aux parents d'enfants handicapés une réponse originale et adaptée.



RELIER LES HOMMES ET LES TERRITOIRES

Point d'interface entre l'Île-de-France et le grand Est, la Marne confirme sa vocation historique de terre de passage et d'échanges. Doté d'un maillage routier dense, d'une desserte ferroviaire et aérienne de premier plan, le département est en passe de gagner le pari d'une mobilité durable et multimodale.

ORGANISATION DU RÉSEAU TGV (LGV EST)

Depuis 2007, la **LGV Est Européenne permet de relier Paris à Strasbourg en 2h20**. Grâce à la mise en service de ce premier tronçon de 300 km, les temps de parcours ont été considérablement raccourcis. Notre département, que la LGV traverse horizontalement sur 110 km de long, en a grandement bénéficié notamment pour les déplacements à destination de la région parisienne. **Désormais, les Marnais peuvent rejoindre Paris, Roissy ou Marne la Vallée en 45 mn au lieu de 1h35 auparavant.**

A partir de 2016, la deuxième phase, longue de 106 km va améliorer les liaisons vers le grand Est et l'international. Paris sera situé à 1h50 de Strasbourg (au lieu de 4h avant 2007) et Reims à 1h05. À l'heure de la grande région, **la Marne bénéficiera donc d'un positionnement stratégique, à mi-parcours entre Paris et Strasbourg.**

Le coût la première phase s'est élevé à 3 500 M€, la deuxième phase est estimée à 2 010 M€ aux conditions économiques de juin 2008. Le Département a participé à hauteur de 31 M€ pour la première phase. **Sa contribution pour la seconde phase est de 16,08 M€.** À terme, la LGV Est Européenne devrait constituer un maillon du projet de « Magistrale Européenne » reliant Paris à Bratislava et à Budapest, en passant par Munich et Vienne.



AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Le patrimoine routier départemental doit favoriser les mouvements des personnes et des biens dans le double contexte départemental ou interrégional. **La sécurité doit rester l'axe majeur de l'action départementale.** La lecture du bilan de notre projet « Marne 2020 » fait ressortir les difficultés qui s'opposent à la réalisation des nouvelles infrastructures routières telles les déviations de Montchenot et de Macô. Les atteintes aux paysages, à l'environnement et l'importance des investissements à consentir nécessitent d'orienter prioritairement les axes de notre politique de la voirie départementale vers les domaines essentiels de l'amélioration, de la maintenance et de la sécurité du réseau routier existant.

La meilleure sécurité routière sera justement le résultat des actions de notre politique en matière d'aménagement et d'entretien du réseau.

Améliorer notre réseau routier c'est :

- assurer la continuité des mouvements de personnes et logistiques sur le réseau routier départemental structurant existant par la réalisation d'opérations d'investissement qui garantissent la sécurité et la fluidité de la circulation. Nos actions devront s'appuyer tant sur les axes d'échanges que sur leur croisement.
- améliorer les conditions de réalisation des échanges quotidiens sur le réseau routier départemental qui permet les communications des territoires vers le réseau structurant. Nos actions auront pour objectif principal la sécurité routière.
- continuer notre appui aux autres gestionnaires de réseau quand leurs actions atteignent les confluences de nos propres réseaux ou actions.

RELIER LES HOMMES ET LES TERRITOIRES

Maintenir notre réseau routier c'est :

- conserver l'intégrité du réseau routier départemental pour maintenir la diversité des échanges, population, économie et tourisme.
- mettre en œuvre les moyens techniques, humains et financiers justement dimensionnés qui assureront la pérennité de l'ensemble du réseau routier départemental.

Le réseau routier départemental est suffisamment dense et dimensionné et il est maintenant hasardeux d'évoquer son agrandissement. C'est principalement en nous appuyant sur l'existant que nous pourrions rendre service au plus grand nombre en ayant pour objectifs premiers son amélioration et sa conservation pour des échanges en sécurité.

COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES SERVICES EXISTANTS (TRAINS-BUS)

Le réseau régional TER constitue l'ossature du système de transport collectif, et la région a défini un schéma régional des transports. Trois périmètres de transport urbain (PTU) existent dans la Marne, concernant les agglomérations de Reims, Châlons-en-Champagne et Épernay.

Autour des **11 lignes régulières quotidiennes qui desservent les principales villes marnaises**, le réseau départemental s'est organisé en cohérence avec ces services avec :

- des correspondances facilitées avec le TER : il s'agit à la fois des horaires et de l'échange physique (pôle multimodal d'échange des gares de Reims et Châlons-en-Champagne),
- une billettique harmonisée au niveau régional, Reims Métropole ayant été désignée pour conduire ce projet,
- la continuité des transports sur un territoire. C'est ainsi qu'a été créé le syndicat mixte type « SRU » de Thillois pour les transports suburbains de Reims, associant le Département et Reims Métropole, ayant

pour vocation de prendre en charge la continuité des transports urbains vers la zone de Thillois et de faciliter ainsi le transport pour l'utilisateur.

UNE CENTRALE D'INFORMATION MULTIMODALE

Afin d'encourager les déplacements des Champardennais en transport collectif, la Région et les autorités organisatrices de transport urbain et non urbain (dont le Département) ont mis en place une centrale d'information multimodale VITICI. Le site internet www.vitici.fr permet d'obtenir des informations pour organiser les déplacements en Champagne Ardenne, en utilisant une chaîne continue de transports collectifs (train, bus urbains, cars, tram, TGV..).

Les horaires des lignes régulières départementales et les services scolaires sont disponibles sur le site permettant ainsi un accès complet à l'information transport.

L'EXPÉRIMENTATION DU TRANSPORT À LA DEMANDE

Suite à l'expérimentation du service à la demande sur le secteur du pays de Brie et Champagne, une ligne régulière sur réservation desservant l'axe Sézanne-Romilly sur Seine a été inscrite dans le réseau Marne Mobilité permettant de répondre à une équité territoriale en matière de mobilité sur le territoire marnais.



ACCOMPAGNER LA MÉTROPOLISATION DE REIMS

L'ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE DES TERRITOIRES

Avec les réformes successives, le territoire marnais a fortement évolué en quelques années. Ainsi, au 1er janvier 2013, l'agglomération rémoise s'est élargie et comprend désormais 16 communes au lieu de 6 auparavant. Sa superficie a été multipliée par deux et elle comprend 8 700 habitants supplémentaires, soit 223 087 habitants. De son côté, l'agglomération châlonnaise est passée au 1er janvier 2014 de 14 à 38 communes. Elle compte aujourd'hui 72 902 habitants.

Dans le même temps, la carte des cantons a, elle aussi, été remaniée.

A l'avenir, la **Marne sera confrontée à de nouveaux enjeux avec la constitution de la grande région Est**. Le rapprochement des dynamiques politiques, économiques, et sociales présentes dans notre

département est indispensable pour participer demain aux échanges avec nos voisins de Metz, de Nancy et de Strasbourg

Dès 2008, nous en appelions à la métropolisation de Reims pour gagner plus de lisibilité à l'échelle régionale, nationale, et européenne. Cela supposait le réaménagement du territoire nord-rémois, la consolidation des éléments clés de ce territoire en particulier l'enseignement supérieur et ses activités économique, mais aussi la recherche de complémentarité entre Reims, Châlons et Epernay : les travaux autour du CRDS, la création de l'association « La Champagne-Congrès-Expos », la déconcentration de l'URCA à Châlons, par exemple y ont contribué.

Plus que jamais, il importe d'en définir les voies et les moyens afin qu'ensemble il soit possible de constituer un pôle fort dans la Marne susceptible de contribuer activement à l'essor de la région Grand-Est.



La métropole rémoise

La Marne

CHIFFRES CLÉS

GÉOGRAPHIE

5 arrondissements

23 cantons

620 communes

8 162 km² (1,5 % du territoire national)

POPULATION

Population totale : 568 750 habitants

Densité moyenne Marne : 70 hab/km²

Densité moyenne future Région : 96 hab/km² Densité moyenne France : 102,1 hab/km²

Population urbaine : 65%

Répartition par tranche d'âge		
	- 20 ans	+ 65 ans
Marne	24 %	16,7 %
France	24 %	18,1 %

Taux de natalité Marne : 12,5 %

Taux de natalité France : 12,8 %

EMPLOI

Emploi total : 242 563

Répartition par secteur			
	primaire	secondaire	tertiaire
Marne	6,9 %	19,4 %	73,7 %
France	2,9 %	21,7 %	75,4 %

ÉCONOMIE

Entreprises de 200 salariés et plus : 65

PIB /hab 29 379 €

• Champagne 24 025 ha

Ventes annuelles 305 millions de bouteilles en 2014

• Agriculture 560 000 ha de surface agricole utile

1^{er} producteur français de luzerne déshydratée

2^{ème} producteur pour les betteraves

1^{ère} coopérative céréalière d'Europe

1^{er} exportateur mondial de malt

• établissements par secteurs d'activité (en 2014)

industrie : 1 627

construction : 1 870

commerce : 5 861

services-transport : 8 560

• 3 391 entreprises créées en 2014

• Echanges commerciaux (en 2014)

importations : 4 402 M€

exportations : 6 890 M€

• Revenu médian d'un ménage (en 2012)

dans la Marne : 19 746 €

en France : 19 786 €

ÉDUCATION (entrée 2014-2015)

60 collèges et 29 lycées publics et privés

49 770 élèves en secondaire

56 930 élèves en primaire

Université de Reims Champagne-Ardenne :

24 000 étudiants

PERSONNES ÂGÉES

52 maisons de retraite pour 5 232 places

28 foyers logements offrant 1 985 places

PERSONNES HANDICAPÉES

58 établissements d'accueil ou services

offrant 1 645 places

VOIRIE

4 191 km de routes départementales

4 300 km de routes communales

TOURISME

Parc naturel régional de la Montagne de Reims :

53 297 ha

Lac du Der : 1^{er} lac artificiel d'Europe (4 800 ha)

Randonnée : 2 000 km de sentiers balisés

Tourisme fluvial : 200 km de voies navigables

Cathédrale de Reims : 1,5 million de visiteurs/an

Conception graphique : La Distillerie • Adaptation, réalisation et impression : Département de la Marne (octobre 2015)

Photos : Michel Jolyot : couverture • Phovoir : couverture • Christophe Manquillet : pages 6, 7, 8, 9, 10, 20, 21, 22, 23, 24, 25 • Fotolia : Couverture, pages 6, 18, 23 • Getty images/Digital vision : couverture • Getty images/Glowimages : couverture • N. Gurheim-Coll.CDT Marne : page 21 • Fotolia : pages 6, 18, 23 • Département de la Marne : page 13 • PAMB/coll. département de la Marne : page 5, 12, 18, 19, 26

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

40, rue Carnot

51038 Châlons-en-Champagne cedex

Téléphone : 03 26 69 51 51

Télécopie : 03 26 21 49 81

Courriel : contact@marne.fr

www.marne.fr

La Marne